

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 11

Artikel: Réflexions sur les deux modèles de cours de répétition
Autor: Herren, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions sur les deux modèles de cours de répétition

Par le lieutenant-colonel Jean-Jaques Herren

La plus grande réforme de l'armée a introduit deux types de cours de répétition (CR) selon les formations.

La plupart des corps de troupes effectuent leur CR tous les deux ans et leurs officiers accomplissent un cours technique/tactique (CTT) d'une semaine tous les deux ans aussi, mais en alternance. Ceci vaut pour les formations de l'infanterie, de l'artillerie, pour les régiments territoriaux, etc.

Le modèle d'exception

Pour certaines formations, dont la DCA est l'exemple typique, les CR ont été fixés chaque année et dureront deux semaines « seulement », auxquelles il faut aussi ajouter les cours de cadres et, pour les officiers, le CTT d'une semaine tous les deux ans.

Il faut bien réaliser que, si ces décisions comportent un net allégement de la charge qui pèse sur les entreprises et sur les organisations, ceci ne vaut que pour le modèle de base.

Avec le modèle d'exception, la charge reste identique pour l'ensemble des soldats d'une part, mais également pour les officiers. En la matière, pour ce qui est des jours de service, Armée 95 n'a rien changé à Armée 61. Si de nombreux militaires ne s'en plaindront peut-être pas, il en ira différemment des employeurs.

Une conséquence lourde

Le modèle dit d'exception comporte en outre une conséquence qui va peser lourd avec les années. En effet, avec le nouveau décompte des jours de service dus au

pays, compte tenu de CR annuels pour ces spécialistes, les effectifs risquent de fondre comme neige au soleil... D'ici quelques années, aurons-nous encore assez de soldats astreints pour conduire nos CR annuels ? Pourrons-nous aisément augmenter au recrutement le pourcentage de tous ces spécialistes ? Au dépens de quelles autres armes ? Il est permis de douter, même en faisant preuve d'optimisme.

Les effectifs en CR

Aujourd'hui déjà, malgré l'absence de recul, il faut bien réaliser que les effectifs en CR n'ont pas progressé ! Ils ont plutôt stagné... Et ceci vaut autant pour la DCA et les autres spécialistes (modèle d'exception) que pour l'essentiel des troupes.

Ainsi, semble-t-il, en dépit des espoirs que nos capitaines avaient cultivé de retrouver (enfin...) des effectifs importants pour leurs cours, ce n'est pas le cas. La présence sur les contrôles de corps de nombreux soldats plus âgés, ayant terminé leurs jours (mais n'ayant pas atteint l'âge de 42 ans) pénalise donc cet aspect voulu enthousiasmant de la réforme Armée 95.

Il arrive hélas toujours que l'on doive jumeler deux unités pour parvenir à amortir convenablement les ressources humaines consacrées à faire « tourner la boutique ». Les unités d'appui (artillerie, lance-mines) ou de choc (compagnie de chars) ne semblent, elles, avoir disposé au cours de ces premiers mois que d'un nombre limité de pièces ou de chars de combat, en raison d'effectifs trop limités. Cela nous semble dommageable pour la motivation des cadres, des commandants de tous les échelons et aussi des états-majors. Le soldat,

lui, ne se rendra peut-être guère compte de ces phénomènes, heureusement !

Des retouches sont indispensables pour faire d'Armée 95 l'instrument que l'on a décrit comme plus performant, plus musclé. La question est de savoir comment et quand ! D'aucuns prétendent qu'il serait raisonnable, sur ce thème et bien d'autres aussi, de ne pas attendre (fin 1996) d'avoir vu défiler toutes les unités de cette armée en CR, pour faire le point et dynamiser le système par des décisions vitales.

Il serait déraisonnable de traîner, grave de décevoir durablement. Il en va de notre responsabilité d'officiers (ceux de milice, de carrière et aussi les officiers généraux) en tant que porteurs des idées-maîtresses d'une politique de sécurité crédible pour notre pays.

Sans doute y aura-t-il des dirigeants courageux au DMF pour empoigner avec vigueur ces problèmes, pour les résoudre dans les meilleurs délais. Du moins faut-il l'espérer.

J.-J. H.

Histoire pendant la Seconde Guerre mondiale

Une riche documentation mise à disposition des enseignants et des élèves est aujourd'hui sortie de presse. En relation avec les manifestations « DIAMANT » (commémoration de la mobilisation de 1939), la Nouvelle Société Helvétique a contribué à faire mieux connaître aux jeunes générations l'histoire de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Elle a accordé son patronage à cette initiative qui a abouti à la publication d'une plaquette d'enseignement à l'intention des maîtres sur le thème de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Au cours d'une cérémonie organisée le 16 mars 1995 au Musée olympique, à Lausanne, M^e Michel Renaud, ancien président central de la Nouvelle Société Helvétique, a remis le premier exemplaire de l'ouvrage à Monsieur le conseiller d'Etat Jean-Jacques Schwaab, président de la Conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons romands et du Tessin.

Cette documentation remarquable est l'œuvre d'un groupe de travail placé sous la direction du professeur Josef Weiss de Saint-Gall. Elle a été traduite et adaptée par le divisionnaire Denis Borel et M^me Corinne Giroud. Elle comprend un cahier de l'élève, un classeur de l'enseignant avec une collection de diapositives et un film vidéo sur les événements de 1939-45.

Ce matériel a pour but de faciliter l'enseignement de l'histoire suisse aux élèves des classes supérieures (écoles secondaires, gymnases) et des écoles professionnelles.

Les auteurs se sont attachés à présenter de façon objective des aspects aussi divers que la défense nationale, l'approvisionnement du pays, la situation politique intérieure et extérieure, le rôle joué par la Suisse sur l'échiquier européen, les mesures de guerre prises, les conditions économiques, la situation des femmes suisses durant le service actif, la vie culturelle, la politique à l'égard des réfugiés, etc.

La documentation qui est proposée gratuitement se compose d'un cahier de 80 pages destiné à chaque élève, ainsi que d'un dossier complet destiné à l'enseignant, d'une série de diapositives et d'une cassette vidéo illustrant la vie quotidienne durant la période en question. Les écoles et les enseignants ont la possibilité de s'informer auprès du Département de l'Instruction publique de leur canton, qui est en mesure de renseigner sur les modalités de commande et de livraison du matériel.